

AIDE MÉTHODOLOGIQUE À LA CONSTRUCTION D'UNE CHARTE PLANNING

Tous établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux

CONTEXTE

La gestion des plannings est au centre des préoccupations des cadres et responsables des services. C'est un outil de management qui se veut équitable et respectueux de la vie privée de chacun.

Mais le planning peut également être source de conflits entre les professionnels et leurs responsables. Les rappels sur repos sont mal vécus. Un sentiment d'iniquité est parfois exprimé. La législation n'est pas toujours respectée.

La création de règles communes autour de la tenue des plannings est essentielle pour faciliter le management des cadres et responsables des services. Ces règles doivent être construites en partenariat avec les syndicats. Elles doivent être écrites, communiquées et, ainsi, connues de tous.

La rédaction d'une charte de gestion des plannings est la solution pour éviter tensions et conflits. Un regard extérieur à l'établissement facilite les discussions et les échanges.

CONTENU

Les thématiques à discuter sont nombreuses.

Affichage du planning : délai d'affichage des plannings, validation...

Les changements : changements pour raison de service et réglementation, changements pour raison personnelle et réglementation, qui est autorisé à effectuer des changements sur le planning et comment sont validés les changements ? ...

Les congés annuels : règles de planification des congés annuels, règles de priorité et d'arbitrage, règles de cumul des congés annuels et récupérations (RTT, CT, CET, fériés...)...

La mobilité des professionnels : règles de mobilité entre les services et dans l'établissement, procédure de mobilité et qui décide de cette mobilité ? ...

Les absences : gestion des absences inopinées, procédures dégradées (horaire coupé, horaire long...)...

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation relative au temps de travail et à la gestion des plannings
- Discuter des pratiques de gestion des plannings en place au sein de l'établissement
- Évaluer les règles essentielles à la tenue des plannings pour concilier au mieux la prise en charge des patients, usagers ou résidents ainsi que le respect de la vie privée des professionnels
- Rédiger une charte de gestion des plannings



SUIVI

Les participants ont la possibilité de nous recontacter pendant 6 mois pour nous soumettre des situations particulières.



DURÉE & COÛT

Variable selon les attentes et la taille de la structure



MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUE

L'écriture d'une charte de gestion des plannings se fait sur site avec une aide méthodologique et un suivi pour répondre aux questions.

En partant d'un référentiel type, les participants peuvent adapter et formaliser leurs propres règles et pratiques.

Sur demande, le document produit peut être présenté aux instances pour validation.